

Réf: Dossier N° : 53598

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « LANDRO MUSIC PRODUCTION »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE 8EME TRANCHE, NON
LOIN DE SICOMEX, 01 BP 12 ABIDJAN 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 29 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « LANDRO MUSIC PRODUCTION » .

Objet: Production musicale et audiovisuelle (Réalisation de clips vidéos, enregistrement live d'album.); Production artistique, d'oeuvres musicales d'artistes chanteurs ou chanteuses; Evènementiel. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE 8EME TRANCHE, NON
LOIN DE SICOMEX, 01 BP 12 ABIDJAN 12

GERANT: Monsieur OGOMO DIEUDONNE LANDRY.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23469 du 29/08/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°20393 du 29/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

